Philosophie d'investissement

Septembre 2011

Fonds de participation aux programmes (FPP)

L'objectif principal du FPP est de générer des revenus pour financer les coûts administratifs et de recherche de fonds de la Fondation Rotary tout en limitant le risque de pertes d'investissement Il s'agit également de préserver le capital de la réserve opérationnelle et de disposer de liquidités lorsque la trésorerie est insuffisante pour couvrir les dépenses de fonctionnement et les programmes.

La Fondation cherche donc à maintenir, sur une période de plusieurs années, des revenus supérieurs aux indices boursiers de référence. En ce qui concerne l'allocation des actifs, la Fondation va développer et maintenir un portefeuille diversifié. Ne croyant pas en l'anticipation des marchés, elle reconnaît que des stratégies, telles que l'ajustement des allocations d'actifs, la préservation du capital ou la modification du niveau de liquidités en période de conditions économiques inhabituelles permettent d'améliorer la performance et/ou de limiter les risques. Pour atteindre ces objectifs, la Fondation recherche des gestionnaires de portefeuilles possédant une approche à la fois souple en termes d'investissements, mais également centrée sur l'atteinte et le dépassement des performances des indices de référence. La Fondation n'impose pas de contrainte morale, éthique et/ou environnementale quant à ses investissements, mais investit prudemment les contributions des Rotariens pour s'assurer que des fonds soient disponibles pour financer des programmes soutenant la mission de la Fondation.

Fonds permanent

Le Fonds permanent est un fonds de dotation dont l'objectif principal est de préserver son « pouvoir d'achat » à perpétuité. Le second objectif est de maintenir un équilibre équitable entre les besoins du Rotary aujourd'hui et ceux des futures générations.

La Fondation cherche donc à maintenir, sur une période de plusieurs années, des revenus supérieurs aux indices de références. Et parce que la Fondation souhaite valoriser la valeur en termes réels (après inflation) du Fonds permanent, sa performance sera également contrôlée après les ajustements liés à l'inflation et aux dépenses. En ce qui concerne l'allocation des actifs, la Fondation va développer et maintenir un portefeuille diversifié. Ne croyant pas en l'anticipation des marchés, elle reconnaît que des stratégies, telles que l'ajustement des allocations d'actifs, la préservation du capital ou la modification du niveau de liquidités en période de conditions économiques inhabituelles permettent d'améliorer la performance et/ou de limiter les risques. Pour atteindre ces objectifs, la Fondation recherche des gestionnaires de portefeuilles possédant une approche à la fois souple en termes d'investissements, mais également centrée sur l'atteinte et le dépassement des performances des indices de référence. La Fondation n'impose pas de contrainte morale, éthique et/ou environnementale quant à ses

investissements, mais investit prudemment les contributions des Rotariens pour maximiser les bénéfices tout en conservant une évaluation prudente des risques pour que la Fondation maintienne et assure une croissance de sa valeur en termes réels, et génère suffisamment de revenus pour soutenir ses programmes à perpétuité.

Fonds PolioPlus

L'objectif principal du Fonds PolioPlus est de préserver son capital et de générer un niveau de revenus suffisant compte tenu d'une gestion prudente du risque. L'intégralité du Fonds est donc investie à court terme dans des titres à revenu fixe de haute qualité pour lesquels le risque de perte de capital est minimal.